



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

10 COM

CLT-15/10.COM/CONF.203/1
Paris, 23 septembre 2015
Original: anglais/français

DEUXIÈME PROTOCOLE RELATIF À LA CONVENTION DE LA HAYE DE 1954 POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

COMITÉ POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

Dixième réunion
Siège de l'UNESCO, Paris
10 et 11 décembre 2015

Point 3 de l'ordre du jour provisoire :
Adoption de l'ordre du jour

Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

PROJET DE DÉCISION 10.COM 1

Le Comité,

1. Ayant examiné le document CLT-15/10.COM/CONF.203/1,
2. Adopte l'ordre du jour de sa dixième réunion tel que figurant ci-dessous :

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du Secrétariat sur ses activités
5. Suspension provisoire de l'application de l'article 33 du Règlement intérieur du Comité - proposition de son extension
6. Procédure d'octroi de la protection renforcée
7. Développement des synergies avec les autres instruments normatifs et programmes pertinents de l'UNESCO et renforcement des partenariats
8. Stratégie de levée de fonds
9. Suivi de l'Audit des méthodes de travail des conventions culturelles et de l'évaluation du travail normatif du secteur de la culture de l'UNESCO
10. Formulaire électronique pour la soumission des rapports nationaux

11. Questions diverses

12. Clôture de la réunion